

## Témoignage de Jours de Printemps

Blandine Peillon et Catherine Marchand sont les deux créatrices de **Jours de Printemps**.  
En place depuis mars 2008, elles témoignent sur leur parcours de création.

### ❖ Comment vous est venue l'idée de créer votre entreprise de services à la personne ?

Comme nous l'expliquons dans notre site internet [www.joursdeprintemps.com](http://www.joursdeprintemps.com), nous avons utilisé les services à la personne durant des années pour nous seconder à la maison.

Il y avait beaucoup de carence dans ces services, au niveau encadrement, turn-over, suivi de qualité ...et peu d'outils de communication entre les clients et les sociétés.

Nous avons réalisé qu'il y avait une place pour une société de **services de qualité et proche de ses clients**, proposant une **personnalisation de prestations**, et surtout une **fiabilité des équipes**.

Nous avons donc décidé de créer une entreprise qui aurait les valeurs ajoutées recherchées par nos **clients : réactivité, fiabilité et contrôle**.

### ❖ Quel est votre projet d'entreprise ?

Nous souhaitons créer une vraie **culture d'entreprise** Jours de Printemps basée sur la **satisfaction clients** mais aussi sur **l'épanouissement de nos équipes**.

C'est pour cela que nous avons un recrutement très sélectif pour nous assurer de ce potentiel chez nos intervenants et de leur professionnalisme.

Nous formons nos équipes à l'agence avec un module conçu par notre gouvernante responsable de la qualité.

Ce que nous voulons : créer la marque Jours de Printemps et créer une vraie culture des salariés pour cette marque.

Nous encadrons et contrôlons notre personnel chez nos clients.

Nous interrogeons nos clients sur les axes de progrès.

Et enfin nous voulons revaloriser ce « métier » d'employé de maison, avec des procédures et des formations qui permettent à nos intervenants d'exercer une vraie profession reconnue.

### ❖ Quelles sont vos perspectives ?

Nous avons après 3 mois d'activité déjà créé 8 emplois :

- 2 en back office : une chargée de clientèle et une gouvernante
- 6 intervenants dont 1 homme !
- et nous deux qui sommes TNS !

Nous avons créé aussi un business modèle un peu décalé : nos intervenants se déplacent en SMART et souvent en binômes pour intensifier l'esprit d'équipe, éviter la lassitude, et parer aux absences.

❖ **Quels sont pour vous les 3 facteurs clés de succès lors de la création ?**

- **Un mélange de lenteur** pour assurer de bonnes procédures et de bons recrutements **et de réactivité** pour être prêt quand les clients appellent et ont besoin de services !
- Une **rémunération motivante** pour les collaborateurs et un **engagement de l'entreprise** à leur côté.

❖ **Quels sont les améliorations à apporter pour aider les entreprises du secteur ?**

Il y a encore beaucoup à faire sur la législation du travail concernant les salariés, avec la remise en route par exemple du CDI temps partiel annualisé.

Nous embauchons en CDI pour fidéliser et former nos équipes, mais nos clients ne veulent pas nos prestations toute l'année (congés, remplacement...). Il serait souhaitable de faire évoluer la législation actuelle en fonction des besoins spécifiques des entreprises de services à la personne.

❖ **Que vous a apporté la CCI de Lyon dans votre projet de création ?**

- Une connaissance de ce secteur d'activité lors de réunions thématiques et d'entretiens.
- Des réponses aux questions techniques : agrément, marchés, syndicats....



2 rue de St Cyr – 69009 LYON  
Tél. : 04 37 50 32 50  
Fax : 04 78 83 59 26  
bpeillon@joursdeprintemps.com  
www.joursdeprintemps.com